



- La Flèche - N°40

Septembre, octobre, novembre 2015

Le Bulletin d'information des Archers de Gazelec et de tous ceux que ça intéresse !

Alors, on continue ?

Les mois d'octobre et novembre ont été compliqués pour le club car en plus des fermetures programmées du complexe Nelson Mandela se sont ajoutées les fermetures dues aux événements de novembre. Ces ruptures dans la continuité des entraînements, la morosité et le stress perçu par nos concitoyens auront eu un impact très négatif sur les prises d'adhésions de la saison 2016. Les responsables du club ont dû gérer dans l'urgence les périodes de crises, prendre des décisions et informer les adhérents par tous les moyens possibles à une période de la saison où les fichiers et les moyens pour communiquer ne sont pas encore mis en place. Même s'ils ont été souvent à la limite de la rupture, ils ont réussi à relever ce défi. L'engagement bénévole et associatif est parfois usant et difficile mais les événements de novembre 2015 nous confortent sur un point. L'idée que des personnes s'associent entre elles pour partager une passion sans juger l'autre, en acceptant leurs différences. Que ce principe d'association rejette les idéaux de haine et les principes de profit... Tout cela nous donne le sentiment que le fait de s'investir ou participer ne serait-ce qu'un peu à ce monde associatif devient un acte militant pour défendre un mode de vie et notre liberté de vouloir vivre ensemble. Alors, on continue !



L'ETC.

Thierry

La Section tir à l'arc de GAZELEC a depuis sa création fait le choix d'avoir « une école de tir » efficace et de former ses tireurs et ses encadrants. En effet, plusieurs stratégies s'offrent à un club pour la formation des tireurs. Il est possible d'aller chercher les tireurs déjà formés dans les clubs voisins. Il est également possible de prendre un grand nombre d'adhérents et d'investir dans l'entraînement d'une minorité. GAZELEC opte pour une logique différente et essaie d'emmener le plus grand nombre de ses tireurs vers la réussite soit en compétition, soit dans une démarche personnelle. Nous pouvons donc avancer que nous avons une « Ecole de tir » efficace car nous avons de bons résultats sportifs pour un club de taille moyenne. Nous allons donc présenter les femmes et les hommes qui assurent les cours et font vivre « l'Ecole de tir » de GAZELEC. Cette année l'Equipe Technique de Club a été renforcée par quatre nouveaux Assistants Entraîneurs qui ont suivi la formation du CD75 de novembre à décembre 2015. Marc CZAPNIK, Youvanie CHHUN, Jacques DAVID et Serge WINAND assurent cette année les cours en binôme avec un entraîneur. Ce fonctionnement a plusieurs intérêts. Il permet aux entraîneurs d'assurer un double niveau et pouvoir faire travailler ensemble les tireurs en « Apprentissage » et en « Perfectionnement ». De plus, il n'y a jamais plus de 8 à 10 tireurs par encadrant, ce qui assure la qualité des cours. Ce fonctionnement permet aussi à nos AE de monter en compétence en tant que tireur et en tant qu'encadrant. L'ETC comprend également des Entraîneurs diplômés de la FFTA. Christine PETRON et Antoine MARTIN sont tous deux diplômés fédéraux E1.



Claude GREGORIOU (Photo) est titulaire du diplôme E2. Nous pouvons féliciter Claude, qui vient d'obtenir son diplôme avec une moyenne de 16,9/20. William LANDRY qui est en formation DE JEPS est intervenant professionnel. William est venu renforcer notre ETC depuis cette saison. Il assure les cours du vendredi une semaine sur deux. Enfin, Thierry qui est diplômé BEES1 tir à l'arc assure les entraînements des compétiteurs du groupe « Excellence » un lundi sur deux. C'est une grande chance pour le club d'avoir une équipe aussi nombreuse pour assurer quelques 140 cours dans la saison et nous espérons voir arriver de nouveaux adhérents au sein de l'ETC de GAZELEC.

Préparation de l'AG 2016

L'Assemblée Générale est toujours un moment important pour le club car c'est le moment où les adhérents peuvent échanger sur l'avenir de leur club et sur les orientations de celui-ci. La prochaine AG de la section tir à l'arc aura lieu le samedi 20 février au complexe Nelson Mandela. Nous allons donc voir quelques notions du fonctionnement d'une association pour pouvoir préparer au mieux ce rendez-vous. Dans un premier temps il faut toujours avoir à l'esprit qu'une association est un rassemblement de personnes qui ont un but commun. Pour nous le but est de faire du tir à l'arc. Cela signifie que les dirigeants du club sont aussi archers, ils sont aussi adhérents et ils payent leur cotisation comme tout un chacun. Ces adhérents sont élus lors de l'AG parmi les adhérents. La direction du club, constituée en bureau et plus largement en Comité Directeur a donc besoin de connaître les souhaits des adhérents pour pouvoir répondre à leurs attentes. Notons cependant que chaque proposition d'action ou de projet doit être clairement définie. De plus chaque projet doit faire l'objet d'une étude de moyen et doit être portée par un ou plusieurs adhérents. Dans le cas contraire il est impossible ou du moins très improbable que l'exécutif puisse répondre à la demande soit parce qu'il ne sait pas exactement de quoi il s'agit ou parce qu'il ne dispose pas des ressources pour le faire. Cela a pour conséquence finale de créer des frustrations, de l'incompréhension et du mécontentement chez les adhérents et ne fait qu'affaiblir la section. Nous allons revenir sur la notion de moyens. En effet, chaque action a un coût en ressources pour la section et bien évidemment les ressources de la section ne sont pas illimitées. Ces ressources sont financières, sous forme de mise à disposition de biens et en temps de bénévolat. Comprenez qu'une action va avoir un coût en euros et va demander un certain nombre d'heures de travail. Comme les ressources financières du club proviennent principalement des cotisations et des subventions, une action ou un projet doit donc répondre à l'intérêt commun puisqu'il est financé par tous ou être conforme aux souhaits des organismes qui subventionnent le club. Enfin, les porteurs de projet doivent également fournir des ressources en temps et s'investir dans leur projet ou dans une logique de réciprocité dans le fonctionnement global du club si le projet nécessite des compétences particulières. Cela étant défini, rappelons que la section a besoin de projets et d'adhérents porteurs de ces projets pour pouvoir se développer. Pour que ces projets puissent voir le jour, chacun est invité à communiquer avec le comité directeur en amont de l'AG afin de pouvoir construire ensemble l'avenir.

Dates à retenir.

30 Janvier 2016 : Fête de la Saint-Sébastien.

20 Février 2016: AG de section.